

Image not found or type unknown



Separation au portugal et garde de l'enfant

Par **clemet**, le **28/02/2009 à 12:30**

Bonjour, j'habite au Portugal depuis 6 ans avec mon mari. Nous sommes de nationalite francaise et avons un petit garçon de 3 ans et demi. Nous avons des problemes conjugaux et risquons de nous separer. rnAi-je le droit d'emmener mon enfant avec moi en France ? Il est sur mon passeport.rnComment allons nous faire pour declarer une separation ?rnQuelle legislation la portugaise ou la francaise va s'appliquer ?rnMerci beaucoup de votre aide.